Ville de Dijon - Direction de la petite enfance - Septembre 2026

# MES SOURCES D'INFORMATIONS

## Guichet unique

03 80 74 51 51

contact@ville-dijon.fr

www.dijon.fr

Accueil sur rendez-vous dans les 5 relais petite enfance dijonnais

## Réunions d'information

Le 1er jeudi de chaque mois à 16h
Inscriptions sur dijon.fr





©Jonas Jacquel
Ville de Dijon

# ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PARENTS

L'arrivée d'un enfant est une formidable aventure qui transforme la vie des familles. Avec ce bonheur naissent aussi de nombreuses questions, notamment celle du mode d'accueil avant l'entrée à l'école. Parce que ce choix est essentiel pour l'enfant comme pour ses parents, la Ville de Dijon veille à proposer une information claire, accessible et un accompagnement adapté à chaque situation.

La qualité, la diversité et l'accessibilité de l'offre d'accueil des tout-petits constituent une priorité de notre politique en faveur de la petite enfance, portée par Clémentine Hugol-Gential, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à l'éducation à l'égalité, avec l'engagement de l'ensemble des professionnels mobilisés. Crèches, micro-crèches, assistants maternels : les familles disposent de solutions variées pour répondre au mieux à leurs besoins et à leurs rythmes de vie. Parce que les démarches liées à la recherche d'un mode d'accueil peuvent parfois sembler complexes, le dépliant que vous avez entre les mains est conçu pour vous aider à comprendre l'organisation de l'offre existante et vous guider dans vos choix. Son objectif est de rendre plus lisibles les dispositifs mis à votre disposition et à faciliter vos démarches.

Pour simplifier aussi l'accès à l'information, les cinq relais petite enfance, constituant le guichet unique de la petite enfance, informent, orientent et accompagnent les familles dans leurs recherches et leurs demandes pour un mode d'accueil. Ils portent une attention particulière aux familles monoparentales afin de répondre aux mieux à leurs besoins spécifiques.
Grâce à ce guichet unique, les familles dijonnaises peuvent désormais envisager leurs démarches avec plus de sérénité.

**Nathalie Koenders**
Maire de Dijon
1re vice-présidente de Dijon métropole



# QUEL MODE D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

Dijon rassemble

Dijon

# LIEUX DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Au-delà du mode d'accueil, la ville de Dijon accompagne également les parents dans les premières années de vie de leur enfant.

Adossé au relais petite enfance (RPE) Montchapet, **l'Espace Ressources parentalité** propose un accompagnement, des informations, des temps d'échange, des activités et ateliers aux familles d'enfants de la naissance à 3 ans pour les soutenir dans leur rôle de parent.
L'ambition est simple : permettre à chaque famille d'aborder cette étape avec confiance et sérénité, dans un cadre d'égalité d'accès au service public.

**2 lieux d'accueil enfants-parents** (LAEP) existent également sur le territoire : La Cadole et L'Amarine proposent écoute et rencontres pour les jeunes enfants et leurs parents, favorisant l'éveil, la socialisation et le soutien à la parentalité.

## + D'INFOS

**ESPACE RESSOURCE PARENTALITÉ**
- 03 80 74 51 51

**LA CADOLE**
- 03 80 43 32 68
- lacadoledijon.wordpress.com

**L'AMARINE**
- 03 80 45 39 26
- acodege.fr/lamarine



# LES MODES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

| EN CRÈCHE | | CHEZ UN OU UNE ASSISTANTE MATERNELLE | | À VOTRE DOMICILE | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 équipe | 1 groupe d'enfants | 1 personne | 1 à 4 enfants | 1 personne | Votre enfant |
| Accueil collectif | | Accueil individuel | | Accueil individuel | |

# PROCESSUS D'INSCRIPTION

PARENTS

**PREMIER CONTACT**
Guichet unique
03 80 74 51 51

| CRÈCHE | | ASSISTANTE MATERNELLE | | GARDE À DOMICILE |
|---|---|---|---|---|
| PRIVÉE, ASSOCIATIVE OU MICROCRÈCHE | MUNICIPALE OU PARTENAIRE | VILLE DE DIJON | INDÉPENDANTE OU EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) | |
| Appeler la crèche souhaitée | Inscriptions en ligne (enfants dijonnais) | | Aide aux démarches administratives | Aide aux démarches administratives / Recherche en ligne |
| | Passage en commission | | Choix d'une assistante maternelle indépendante ou en MAM | |
| | Réponse par mail | | | |



# J'AI BESOIN D'UNE PLACE CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE OU EN CRÈCHE

Je prends contact avec le guichet unique de la petite enfance. Je peux également prendre des informations sur le site de la ville de Dijon ou lors d'une réunion publique mensuelle.

# L'ACCUEIL CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE INDÉPENDANTE

## Comment signer un contrat avec une assistante maternelle indépendante ?

Plusieurs modèles de contrat existent et sont disponibles via un relais petite enfance (RPE) ou sur le site URSSAF.fr. D'autres modèles de contrat peuvent être proposés par les assistantes maternelles indépendantes. Le relais petite enfance peut vous recevoir ou vous accompagner avec l'assistante maternelle indépendante pour écrire le contrat.

# L'ACCUEIL EN CRÈCHE

## Les crèches sont-elles sectorisées ?

Non, il vous appartient de juger quel établissement ou secteur est le plus adapté à votre organisation familiale.

## Peut-on visiter une crèche ?

Pour le bien-être et la sécurité des enfants, les visites ne sont pas autorisées aux familles qui ne fréquentent pas la crèche. Toutefois, vous pouvez visiter virtuellement les établissements qui vous intéressent sur **dijon.fr**, rubrique "dijon-a-votre-service/enfance-petite-enfance/accueils-petite-enfance-de-0-a-3-ans".

## Comment les places sont-elles attribuées ?

### Les commissions d'attribution

Les commissions d'attribution statuent sur les demandes d'accueil qui peuvent aller de 2h à 5 jours par semaine.

Elles se tiennent une fois par trimestre.
- **En janvier pour des entrées en avril/mai/juin :** dépôt du dossier avant le 31 décembre de l'année qui précède.
- **En avril pour des entrées en juillet/août/septembre :** dépôt du dossier avant le 31 mars. C'est la commission la plus importante car elle examine les demandes d'admission pour la rentrée de septembre.
- **En juillet pour des entrées en octobre/novembre/décembre :** dépôt du dossier avant le 30 juin.
- **En octobre pour des entrées en janvier/février/mars :** dépôt du dossier avant le 30 septembre.

Si votre demande est validée par la commission, votre enfant peut être accueilli.
En cas de refus, vous pouvez maintenir votre demande pour une prochaine commission ou choisir un autre mode d'accueil.

### Les commissions de transfert

Ces commissions statuent sur les demandes de changement de structure pour des enfants déjà accueillis. Elles ont lieu au mois de mars et septembre.

### Les critères d'attribution

Les places en crèche sont attribuées sur la base de critères établis avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et en fonction des disponibilités dans les structures.

- **Critères familiaux et sociaux :** parent(s) mineur(s) ; enfant ou parent porteur de handicap ; famille monoparentale ; fratrie accueillie simultanément ; grossesse multiple ; enfant adopté ; parent(s) détenteur(s) des minima sociaux ; situation signalée par un organisme social ; horaires atypiques.

- **Critères professionnels :** parent(s) travaillant ou étudiant ; parent isolé travaillant, étudiant ou en recherche d'emploi ; parent(s) en situation de mutation professionnelle sur Dijon.

# QUE FAIRE SI...

## Je suis en recherche d'emploi ?

Les parents en recherche d'emploi peuvent bénéficier d'un accueil chez une assistante maternelle indépendante avec une aide financière de la Caisse d'allocations familiales (CAF), sous conditions. En crèche, une demande d'accueil régulier doit être déposée.
De plus, des crèches à vocation d'insertion sociale et professionnelle (AVIP) peuvent accompagner les familles dans leur projet de retour à l'emploi.

## Je suis en situation d'urgence ?

Il s'agit d'une situation caractérisée par une rupture brutale de l'équilibre social ou familial avec des répercussions sur la garde de l'enfant.

Un accueil temporaire peut être mis en place, soit chez une assistante maternelle indépendante, soit en crèche.







# LES TARIFS

Chez une assistante maternelle indépendante, il varie en fonction du nombre d'heures et du tarif horaire négocié lors de la signature du contrat. Une aide financière de la CAF peut réduire le coût. Elle est calculée en fonction des ressources et de la composition du foyer.
**Simulateur URSAFF : https://www.urssaf.fr/accueil/outils-documentation/simulateurs/calculer-reste-a-charge-cmg-pe.html**

En crèche, il est calculé selon un barème obligatoire défini par la Caisse nationale d'Allocations Familiales (CNAF), calculé en fonction des revenus et de la composition de la famille.
**Simulateur : https://eservices.dijon.fr/Pages/dossierFamille/simulateur**

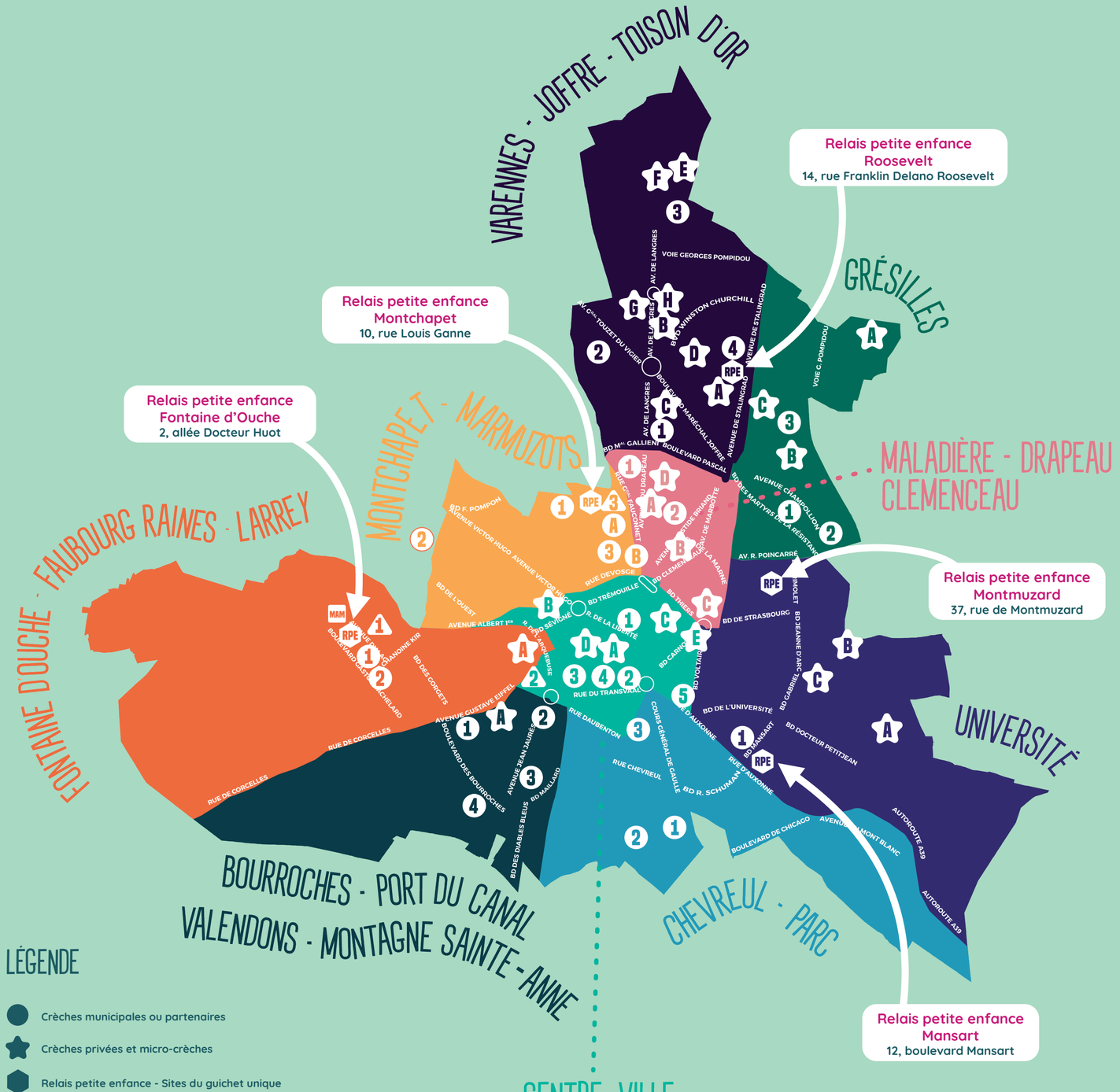


# L'ACCUEIL DES ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Les assistantes maternelles comme les crèches s'engagent à accueillir tous les enfants en valorisant la diversité et l'inclusion, contribuant ainsi à une société plus juste.

Pour les enfants en situation de handicap ou malades, un protocole d'accueil individualisé (PAI) rédigé par le médecin est requis.

# QUEL ACCUEIL DANS MON QUARTIER ?


VARENNES - JOFFRE - TOISON D'OR
Relais petite enfance
Roosevelt
14, rue Franklin Delano Roosevelt
GRÉSILLES
Relais petite enfance
Montchapet
10, rue Louis Ganne
Relais petite enfance
Fontaine d'Ouche
2, allée Docteur Huot
MONTCHAPET - MARMUZOTS
MALADIÈRE - DRAPEAU
CLEMENCEAU
FONTAINE D'OUCHE - FAUBOURG RAINES - LARREY
Relais petite enfance
Montmuzard
37, rue de Montmuzard
UNIVERSITÉ
Relais petite enfance
Mansart
12, boulevard Mansart
BOURROCHES - PORT DU CANAL
VALENDONS - MONTAGNE SAINTE-ANNE
CHEVREUL - PARC
CENTRE - VILLE
VOIE GEORGES POMPIDOU
BLVD WINSTON CHURCHILL
AVENUE DE STALINGRAD
BOULEVARD MARÉCHAL JOFFRE
BOULEVARD PASCAL
VOIE C. POMPIDOU
AV. R. POINCARRÉ
BD DE STRASBOURG
BD DE L'UNIVERSITÉ
BD DOCTEUR PETITJEAN
BD R. SCHUMAN
BOULEVARD DE CHICAGO
AUTOROUTE A39
RUE DAUBENTON
RUE CHEVREUL
COURS GÉNÉRAL DE GAULLE
RUE DE CORCELLES
BOULEVARD DES BOURROCHES
AVENUE JEAN JAURÈS
BD DES DIABLES BLEUS
BD MAILLARD
AVENUE GUSTAVE EIFFEL
BD DES CORDELIERS
AVENUE VICTOR HUGO
BD F. POMPON
BD DE L'OUEST
AVENUE ALBERT 1ER
RUE DEVOSGES
BD TRÉMOUILLE
BD DE LA LIBERTÉ
BD CARNOT
RUE DU TRANSVAAL
BD VOLTAIRE
BD JEANNE D'ARC
BD GABRIEL
BD MANSART
AVENUE CHAMPOLLION
RUE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
AVENUE AMIRAL DE BRUIX D'ESTIENNE D'ORVES
RUE DE LA MARNE
RUE DE LA MARGOTTE
RUE DU DRAPEAU
RUE CH. FAUCHONNET
BD CLÉMENCEAU
RUE DE LA CHOUETTE
RUE DU CHAMP DE MARS
RUE DU CHAMP DE FOIRE
RUE DE LA CHAPELLE
RUE DES CHAMPS PERDRIX
RUE DE LA CHANONNE KIR
BOULEVARD DE LA CHANONNE
AV. DE LANGRES
BD DE LA TOUZET DU VIGIER
RUE DE LA CHOUETTE
RUE DU CHAMP DE FOIRE
RUE DE LA CHAPELLE
RUE DES CHAMPS PERDRIX
RUE DE LA CHANONNE KIR
BOULEVARD DE LA CHANONNE
AV. DE LANGRES
BD DE LA TOUZET DU VIGIER
RUE DE LA CHOUETTE
RUE DU CHAMP DE MARS